

# MESSAGES

Bulletin de Liaison du Syndicat des **AG**régés de l'Enseignement Supérieur

**L**a première Assemblée Générale du S.A.G.E.S. se tiendra le 11 janvier 1997 à l'Hôtel Sofitel Vieux-Port (36, bd Charles Livon 13007 Marseille), à partir de 9H30. Vous trouverez plus loin le programme de la journée, ainsi qu'un formulaire de participation.

Si vous souhaitez rencontrer les membres du Bureau et les autres adhérents, si vous voulez débattre les positions, la politique et l'avenir de notre syndicat, n'hésitez pas: rejoignez-nous le 11 janvier, et venez souffler avec nous la première bougie du S.A.G.E.S !

-----

Nous vous rappelons que le 12 décembre prochain, se tiendront les élections à la CAPN (Commission Administrative Paritaire Nationale) des Professeurs agrégés. Certains d'entre nous ont déjà voté par correspondance. Si vous n'avez toujours pas reçu le matériel de vote comprenant, entre autres, la profession de foi et la liste du S.A.G.E.S., n'hésitez pas à nous alerter en même temps que le rectorat de votre académie, dont nous vous avons communiqué le numéro de téléphone dans le précédent bulletin. Si, en revanche, bien qu'ayant reçu votre matériel de vote par correspondance, vous n'avez pas encore voté, faites-le dans les meilleurs délais ! N'oubliez

pas que la date limite pour la réception des bulletins de vote par les rectorats a été fixée au 12 décembre à 17H.

Cette élection revêt une importance capitale pour le S.A.G.E.S. En effet, c'est à son audience, plus encore qu'au nombre de ses adhérents, que l'on mesure la représentativité et l'efficacité d'un syndicat.

dysfonctionnement ou vice de forme. Certains rectorats ayant fait preuve de négligence dans l'envoi des matériels de vote, il convient d'être particulièrement vigilant pour ce qui concerne la suite des opérations.

Pour terminer, et faisant suite aux lettres et appels téléphoniques de plusieurs adhérents, nous vous informons que le S.A.G.E.S., en 1996, ne présente pas de liste en vue des élections aux CAPA (Commissions Administratives Paritaires Académiques).

-----

Le prochain numéro de « MESSAGES »

ne paraîtra qu'au mois de janvier, après l'Assemblée Générale. C'est donc avec un peu d'avance que je souhaite à tous nos Adhérents une très bonne fin de trimestre et d'excellentes vacances.

**Thierry KAKOURIDIS**

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du S.A.G.E.S.

**Samedi 11 janvier 1997**

**MARSEILLE**

Le dépouillement aura lieu dans les rectorats le 19 décembre. Tout électeur peut y participer. Nous invitons donc nos adhérents et nos électeurs à se rendre dans le rectorat de leur académie afin de veiller au bon déroulement des opérations de dépouillement, et à nous informer, le cas échéant, s'ils constataient le moindre

### Dans ce numéro

- ◆ Le mot du Président page 2
- ◆ Assemblée Générale page 3
- ◆ Du moral des PRAG page 4
- ◆ Le forum des Adhérents page 5

## ◆ Le mot du Président

### LE S.AG.E.S. DEMAIN, ... ET APRÈS-DEMAIN

**I**l n'aura fallu que neuf mois au S.AG.E.S. pour se constituer, recruter une première « génération » d'adhérents, et présenter une liste aux élections aux CAPN. Nous n'entendons pas nous arrêter en si bon chemin, bien sûr, mais cette étape électorale était essentielle à plusieurs titres. D'une part, elle a permis de faire connaître l'existence et les positions du S.AG.E.S. à l'ensemble de nos collègues, ce qui nous aurait été impossible sinon, ne possédant pas le fichier des affectations. D'autre part, les voix qui se seront portées sur notre liste nous permettront de bénéficier d'un certain nombre de décharges de service, et donc de mieux nous occuper de nos adhérents, et plus généralement de nos collègues agrégés, ce qui est notre vocation de syndicalistes. Hélas, ces décharges n'interviendront qu'au mois de septembre, alors que nous devons déjà faire face depuis plusieurs mois à une activité fournie, qui s'ajoute à nos autres activités. C'est d'ailleurs là une autre singularité du S.AG.E.S. dans le paysage syndical enseignant que de n'être pas constitué « d'apparatchiks », mais de professeurs dynamiques et réellement motivés par la défense de la qualité de l'enseignement supérieur. Nous n'avons pas fait « carrière » dans un appareil syndical existant ; nous avons fondé un syndicat pour faire ce que les autres ne font pas, non pas par manque de moyens matériels, mais parce que leur doctrine les en empêche.

Ainsi, vous avez pu constater dans le précédent numéro de

« MESSAGES » que le S.AG.E.S. a commencé de vous indiquer comment réclamer l'application de vos droits les plus élémentaires. Il faut savoir que ce modèle de lettre avait déjà été affiché par l'un des membres du Bureau du S.AG.E.S. il y a six ans dans un lycée, et qu'il avait alors été arraché à la demande ... des syndicats ! Si le rôle d'un syndicat est évidemment de demander la modification, voire l'abolition de certains décrets ou règlements, n'est-il pas de son premier devoir d'exiger l'application des textes en vigueur au bénéfice de ses adhérents ?

Dans les mois à venir, le S.AG.E.S. s'est donné pour mission d'informer au mieux ses adhérents de leurs droits, qu'il s'agisse de textes de lois, de décrets, ou d'arrêts du Conseil d'Etat. En d'autres termes, de ne pas se contenter de défendre nos adhérents à leur demande, mais de les informer à titre préventif sur un certain nombre de situations. Vos demandes nous indiqueront les dossiers à constituer en priorité, et nous sommes également demandeurs de toutes les informations que vous seriez susceptibles de nous fournir sur les questions qui vous intéressent ou qui vous ont intéressés.

Le S.AG.E.S. demain, c'est aussi une révision de nos statuts. En plus de quelques modifications techniques, des questions d'identité vont se poser aux adhérents de notre syndicat. En effet, les Professeurs agrégés exerçant en collège ou en lycée se sont déclarés intéressés par le S.AG.E.S., auquel ils ne peuvent adhérer dans l'état actuel des statuts. Vous avez pu constater, en lisant notre profession de foi et nos bulletins de vote, que des collègues du secondaire ont accepté de figurer sur notre liste à la CAPN des Professeurs agrégés, et que nous entendions les y défendre au cas où nous aurions un

représentant. Cela allait de soi, concernant la CAPN, dans la mesure où celle-ci est commune à l'ensemble du corps des Agrégés. Quant à savoir si le S.AG.E.S. a vocation à intégrer les Agrégés du secondaire, il me semble que ce n'est au seul Bureau d'en décider, mais à l'ensemble des adhérents, en assemblée générale, c'est à dire le 11 janvier 1997.

Une autre catégorie s'est déclarée intéressée par le S.AG.E.S. ; il s'agit de lauréats de l'Agrégation (ATER, thésards, moniteurs) qui n'exercent pas encore en tant que Professeurs agrégés, mais qui ont pour souhait d'enseigner dans le supérieur, et qui désireraient disposer d'une structure syndicale qui défende leurs intérêts. Quand on sait comment certaines commissions *ad hoc* sélectionnent les PRAG, voire leur préfèrent des PRCE, on comprend l'inquiétude de ces personnes !

Comme vous pouvez le constater, nous allons solliciter de plus en plus votre participation, que ce soit pour redéfinir l'identité du S.AG.E.S. et ses missions, ou nous aider à constituer des dossiers thématiques, par discipline (envoi systématique des listes de postes publiés au BOEN en fonction du profil de l'adhérent si celui-ci en fait la demande ...)

Le S.AG.E.S., c'est déjà toute une aventure !

**Denis ROYNARD**  
Président

Adresse du Directeur des Personnels Enseignants (cf. modèle de lettre dans le précédent numéro).

**Bureau DPSER B6**  
**61-65, rue Dutot**  
**75015 Paris**

# PREMIÈRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du S.A.G.E.S.

## 11 JANVIER 1997 - MARSEILLE

-----  
 La première Assemblée Générale du S.A.G.E.S. se tiendra le **11 janvier 1997 à partir de 9H30**, à l'**Hôtel SOFITEL VIEUX-PORT (36, bd Charles Livon 13007 Marseille)**. Veuillez remplir le formulaire de participation ci-dessous, et l'envoyer **avant le 15 décembre 1996** à :

**S.A.G.E.S / Assemblée Générale**  
**BP 101**  
**13262 Marseille Cedex 07**

ou par télécopie au **04 91 55 59 55**

-----  
 Si vous souhaitez passer une ou plusieurs nuits à Marseille, nous vous conseillons l'**HÔTEL ALIZE VIEUX-PORT (\*\*)**  
 35, quai des Belges 13001 Marseille  
 tél : 04 91 33 66 97 fax : 04 91 54 80 06

Demandez à bénéficier du tarif spécial (env. 340F) accordé aux hôtes de l'Ecole Nationale Supérieure de Physique de Marseille (M. KAKOURIDIS).

### PROGRAMME DE LA JOURNÉE

9H00 - 9H15	Accueil
9H30 - 12H30	<b>Assemblée Générale</b>
	<u>Ordre du jour</u> :
	1/ Rapport moral d'activité
	2/ Rapport financier
	3/ Modification des statuts (Articles 2 et 3)
	4/ Prolongation du mandat des membres du Bureau
	5/ Questions diverses
12H30 - 14H00	<b>Déjeuner</b>
14H30 - 17H00	<b>Table ronde / Débat</b>

\*\*

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU S.A.G.E.S. 11 JANVIER 1997**

### BULLETIN DE PARTICIPATION

**NOM** : ..... **Prénom** :  
 .....  
**N° d'Adhérent** : ..... / .....

Je participerai à l'Assemblée Générale et à la table ronde (100F)  
 Je participerai à l'Assemblée Générale, à la table ronde et au déjeuner (300F)  
 Je ne participerai pas à l'Assemblée Générale, mais donne procuration à ..... pour voter en mes lieu et place.

Veuillez nous faire parvenir ce bulletin de participation, éventuellement accompagné de votre règlement à l'ordre du S.A.G.E.S., avant le 15 décembre 1996.

Date : ...../...../ 1996

Signature : .....

## ◆ Du moral des PRAG

**L**e moral des PRAG, souvent, n'est pas bon. Si l'on exclut les raisons d'ordre personnel, il reste les raisons d'ordre professionnel. Et parmi les raisons d'ordre professionnel, les relations de travail semblent constituer la cause primordiale du bas moral des PRAG, avant même les conditions de travail (locaux, matériel ...), et la charge de travail.

Les PRAG sont entrés en nombre à l'Université mais ils s'y sentent isolés. Ils assurent des services d'enseignement importants, et souvent diverses missions, qui s'ajoutent à leur service d'enseignement. Pourtant, ils se sentent mal intégrés et, n'ayons pas peur des mots, méprisés. Ce malaise est patent à la lecture des questionnaires retournés par nos adhérents et à l'écoute de toute discussion réunissant au moins deux PRAG.

J'aimerais débattre le bien fondé de ce malaise.

Certes on tente parfois de faire croire aux PRAG qu'ils sont les intérimaires de l'Université, voire des clandestins, puisque la recherche ne figure pas dans leur statut. Certes on peut leur attribuer un rôle de bouche-trou, leur assigner une place de remplaçant, au bas de l'échelle hiérarchique, juste au-dessus des vacataires. Certes on peut les faire participer à de nombreux jurys et omettre de les inviter aux réunions de gestion, surtout celles qui sont stratégiques ; bref on peut leur faire savoir qu'ils sont taillables et corvéables à merci, et leur rappeler par divers moyens qu'ils ne sont pas des « universitaires ».

Certes le serveur HotDoc d'Internet ne peut être qualifié

que de méprisant vis à vis des PRAG.

Certes !

Toutefois, je pose la question : un PRAG doit-il s'auto-déprécier devant tant de mépris ? Aurait-il oublié que le mépris est une caractéristique française des relations humaines<sup>1</sup>, que la multiplicité des échelons hiérarchiques est une caractéristique des organisations françaises ? Aurait-il oublié le terrible adage politique "diviser pour mieux régner" ?

La cohabitation, au sein de l'Université, de différents corps d'enseignants n'ayant ni la même culture, ni la même charge de travail, ni les mêmes perspectives de carrière, est explosive. Prenons le temps, entre gens civilisés, de nous demander à qui profiterait une guerre civile entre les tenants du "vous ne faites pas de recherche" et les tenants du "à cause de votre présence on ne recrute pas d'enseignants-chercheurs". Ayons la sagesse d'observer les relations au sein de l'Université pour constater que le clientélisme et le mépris se retrouvent à tous les niveaux. Les carrières universitaires sont organisées de telle sorte que chacun est l'otage de ceux dont il nécessite ou nécessitera l'appui à un moment ou à un autre. Remarquons que si ce type de relations est étranger à bon nombre d'Agrégés, qui croient, selon toutes les acceptions du terme, à la méritocratie, il n'est pas satisfaisant pour l'ensemble des personnes qui y sont soumises.

Sachons nous réjouir d'être placés, de par le statut qui est le nôtre, en marge du

mandarinate, et sachons utiliser notre liberté de pensée et de parole - liberté dont sont privés les sujets du Mandarin, liberté dont se privent ceux qui souffrent d'être méprisés - Ayons la force de demander plus de démocratie, tout simplement.

L'Université française est appelée à se transformer du fait, encore et toujours, de la situation économique, et notamment des finances publiques, du fait du développement de la technologie et de la mutation de la société. Quelle sera le rôle des Agrégés dans l'évolution de l'Université ? La place que les Agrégés se feront ! Si, comme d'aucuns s'accordent à le déclarer, une situation complexe ne peut être maîtrisée que par des équipes réunissant des généralistes et des spécialistes, ce rôle pourrait être un rôle de choix.

Enseignants du secondaire et universitaires ont intérêt à se rappeler qu'ils sont tous, avant tout, des enseignants !

**Françoise BOUFFARD**  
Responsable de la  
Communication

<sup>1</sup> Je rappelle à ce sujet que l'article du Monde du 23 Octobre 1996, relatant l'entretien accordé par F. Bayrou aux Directeurs d'IUT, avait pour titre "S'estimant méprisés, les Directeurs d'IUT demandent un plan d'urgence."

## ◆ Le forum des Adhérents

**N**ous vous invitons à nous envoyer témoignages, commentaires, informations, questions et suggestions, que nous publierons désormais dans cette rubrique.

